



Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ? Visiter le foyer de vie Camille Claudel ? Recevoir un dossier d'admission ?

N'hésitez pas à nous contacter !

### NOUS RENDRE VISITE

Foyer de vie Camille Claudel  
13 rue du Docteur Le Calvé  
35600 Redon

### NOUS CONTACTER

Tél : 02 99 71 79 66



Photos d'illustration réalisées avant la crise sanitaire.

[www.ch-redon-carentoir.fr](http://www.ch-redon-carentoir.fr)



# FOYER DE VIE CAMILLE CLAUDEL

35 places

©CHIRC | COM-COM-095-002-NOVEMBRE 2021 | CREDIT PHOTO : GUILLAUME HIET





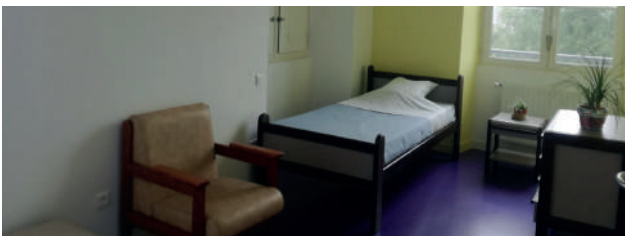
## LE FOYER DE VIE CAMILLE CLAUDEL

Financé par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, et géré par le centre hospitalier de Redon-Carentoir, le foyer de vie Camille Claudel dispose de **35 places (31 chambres individuelles et 2 chambres doubles)**.

Il accueille des **adultes (à partir de 18 ans)** souffrant de **pathologies mentales stabilisées** ou de **déficiences psychiques**, et dont le handicap ne permet **pas ou plus d'exercer une activité professionnelle**.

Ces personnes bénéficient cependant d'une **autonomie** suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes : activités ludiques, éducatives, ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale.

Le foyer de vie Camille Claudel est situé à proximité du **centre-ville de Redon**, permettant d'associer la déficience mentale au cœur de la ville et d'avoir une **mixité** entre les populations. L'emplacement géographique du foyer offre également aux résidents une plus grande **indépendance** dans leurs déplacements.



## UN HABITAT ACCOMPAGNÉ

Les professionnels du foyer accompagnent les résidents dans leur **vie quotidienne** et dans leurs **activités de loisirs, d'éducation pour la santé** et de **soins**.

À travers une **prise en charge adaptée**, les objectifs du foyer de vie Camille Claudel sont :

- d'assurer la **sécurité** de chaque résident,
- de favoriser leur **développement** et leur **épanouissement**,
- de promouvoir leur **socialisation**, tant à l'intérieur du foyer qu'à l'extérieur, afin de leur permettre la meilleure qualité d'**intégration sociale** possible compte tenu de leurs possibilités,
- de maintenir et/ou de développer leurs acquis dans le domaine de l'**autonomie**,
- d'éduquer, d'informer, et de favoriser l'accès de chaque résident à une **vie citoyenne**,
- de **soulager la douleur** physique et psychique,
- de leur permettre de conserver une **liberté d'expression et de choix**.



## UN QUOTIDIEN ANIMÉ

Chaque jour, l'équipe d'encadrement propose un grand choix d'**activités socio-thérapeutiques adaptées aux capacités de chaque résident** :

- yoga, relaxation...,
- chant, danse...,
- sport (gym, équitation, piscine...),
- atelier « culinothérapie »,
- atelier « mémoire, jeux de société »,
- atelier « informatique »,
- sorties à thèmes,
- séjours thérapeutiques,
- activités artisanales et manuelles (couture, vannerie...),
- rencontre inter-foyer,
- etc.

Au-delà de l'aspect **distraction**, les activités et les séjours s'inscrivent dans un véritable **projet de vie individualisé**. Cette **prise en charge à la fois éducative et sociale** permet aux résidents d'interagir avec des individus et leur environnement.

L'équipe veille à **impliquer au maximum les résidents dans la vie du foyer** : mettre la table, débarrasser, faire la vaisselle, s'occuper du linge, aider au ménage de leur chambre... Grâce à ces démarches, le foyer de vie sert parfois de **tremplin pour retrouver une autonomie** quasi-complète et retourner vers un logement individuel, ou une maison de retraite pour les plus âgés.